

Continental Africa Water Investment Programme (AIP)

AU AIP Multi-Country Green Climate Fund Readiness Support

Africa Union Multi-Country Program to Accelerate Water, Climate Resilience Development and Gender Transformative Investments

Termes de Référence

Consultant National pour l'appui au renforcement des capacités des parties prenantes tunisiennes matière de programmation et d'engagement avec le Fonds Vert pour le Climat (GCF)

1. Contexte du Programme Continental d'Investissement dans l'Eau en Afrique (AIP)

Le 6 septembre 2023, les Chefs d'État et de Gouvernement africains se sont engagés à soutenir la mise en œuvre du Programme Continental d'Investissement dans l'Eau en Afrique (AIP), dans le cadre de la Déclaration de Nairobi sur le Changement Climatique ([Nairobi Declaration on Climate Change](#)).

L'Afrique est hautement vulnérable au changement climatique, ce qui devrait avoir un impact significatif sur l'eau, avec une augmentation des sécheresses, des inondations, de la rareté de l'eau et des maladies hydriques. Malgré cette vulnérabilité marquée, de nombreux pays africains disposent d'une capacité limitée pour accéder aux financements climatiques destinés aux investissements stratégiques dans l'eau.

L'accès aux financements climatiques pour la sécurité de l'eau en Afrique est essentiel pour atteindre les objectifs de la Stratégie et du Plan d'Action de l'Union Africaine (UA) sur le Changement Climatique et le Développement Résilient (2022-2032) ([AU Climate Change and Resilient Development Strategy and Action Plan](#)), qui reconnaît la nécessité de renforcer les systèmes hydriques résilients au climat sous l'Axe 2 : Adoption de trajectoires vers un développement résilient et transformateur face au climat.

Le Programme Continental d'Investissement dans l'Eau en Afrique (AIP) soutient la mise en œuvre de cette stratégie. L'AIP a été adopté lors de la 34^e Session Ordinaire de l'Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA le 7 février 2021, dans le cadre du Plan d'Action Prioritaire 2 du Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA). La

Stratégie de l'UA sur le Changement Climatique et le Développement Résilient (2022-2032) reconnaît l'AIP comme une initiative phare pour la transformation des systèmes hydriques.

La mise en œuvre des investissements en eau en Afrique est nettement en deçà des objectifs fixés pour répondre aux besoins sociaux et économiques croissants du continent. On estime qu'au moins 30 milliards USD supplémentaires par an d'ici 2030 doivent être investis pour atteindre l'Objectif de Développement Durable (ODD) 6 sur l'eau et l'assainissement. Actuellement, seuls 10 à 19 milliards USD sont investis chaque année.

L'AIP vise à combler le déficit d'investissement en eau, en mobilisant au moins 30 milliards USD supplémentaires par an d'ici 2030 et en créant cinq millions d'emplois pour contribuer à la Vision Africaine de l'Eau 2025 et aux cibles des ODD liées à l'eau d'ici 2030.

L'AIP repose sur cinq piliers visant à réduire le déficit d'investissement en eau en Afrique :

- a) **Panel international de haut niveau de l'UA-AIP sur les investissements dans l'eau en Afrique** – Ce Panel international de haut niveau sur les investissements dans l'eau en Afrique a été créé en 2022, réunissant des Chefs d'État actuels et anciens ainsi que des leaders mondiaux. En 2023, le Panel a soutenu l'UA dans le développement et le lancement du rapport [Africa's Rising Investment Tide](#) et du [Plan d'Action pour l'Investissement dans l'Eau en Afrique](#), qui proposent des voies d'action concrètes pour aider les pays à mobiliser au moins 30 milliards USD supplémentaires par an d'ici 2030 pour la mise en œuvre de l'AIP.
- b) **Tableau de bord (Scorecard) des investissements en eau AIP-PIDA** – Le [Tableau de bord des investissements en eau AIP-PIDA](#) vise à améliorer la responsabilité mutuelle, la transparence et l'efficacité des financements et investissements hydriques. Cet outil aide les pays à suivre les progrès, établir des références, identifier les blocages et prendre des mesures pour répondre aux besoins en investissements hydriques de l'Afrique. Il a été adopté par l'AUDA-NEPAD en février 2022 et a été développé et testé dans 10 pays en 2023, avant son déploiement à l'échelle des États membres de l'UA.
- c) **Programmes d'investissement en eau aux niveaux régional et national** – L'AIP soutient les États membres de l'UA dans le développement de programmes nationaux d'investissement en eau, visant à combler le déficit d'investissement. De nombreux pays africains sont extrêmement vulnérables à la variabilité climatique et souffrent de capacités institutionnelles faibles, d'infrastructures hydriques inadéquates et de systèmes d'information insuffisants pour assurer une gestion efficace de l'eau. Les programmes nationaux d'investissement en eau visent à combler ces lacunes, en s'appuyant sur les enseignements tirés du Tableau de bord AIP-PIDA.
- d) **Facilité Internationale d'Investissement Mixte AIP** – L'AIP évaluera la nécessité d'une Facilité Internationale d'Investissement Mixte, pour aider les pays à mobiliser l'Aide Publique au Développement (APD) et des financements sous forme de subventions, afin de réduire les risques liés aux investissements hydriques prioritaires à travers divers instruments et sources financières innovants. Ceux-ci incluent les fonds souverains,

garanties, financements commerciaux, investisseurs institutionnels, fonds de capital-investissement, fondations, investissements d'impact basés sur la valeur et financements climatiques.

- e) **Égalité de genre et autonomisation des femmes et des filles dans l'investissement en eau – Le Programme de Développement Climatique Transformateur pour l'Eau et le Genre (AIP WACDEP-G)** vise à développer des outils permettant aux gouvernements de traiter les inégalités systémiques dans la prise de décision, la planification et la mise en œuvre des investissements. Il favorise une approche transformatrice des institutions, structures et relations sociales. L'AIP WACDEP-G a été testé dans cinq pays africains entre 2020 et 2024, avec une prévision d'expansion à d'autres pays du continent.

2. Contexte du projet

La Tunisie est l'un des quinze (15) pays participant à la première phase du programme readiness multi-pays de l'Union Africaine pour accélérer les investissements dans l'eau et la résilience climatique à travers le Programme d'Investissement pour l'Eau en Afrique (AU AIP multi-country GCF Readiness Programme). Le Fonds Vert pour le Climat (GCF) finance le projet à hauteur de six millions cent soixante-quatre mille cinquante-trois (6 164 053) dollars américains. La Commission de l'Union Africaine met en œuvre le programme par l'intermédiaire du Global Water Partnership Southern Africa (GWP SA NPC) agit en tant que Delivery Partner.

L'objectif général de l'appui à la préparation du GCF est de renforcer la capacité des pays participants à planifier les investissements en eau résilients au climat et à préparer des projets pour entreprendre des actions climatiques. Cet objectif sera atteint à travers les interventions suivantes :

- Renforcer la capacité des pays en matière de programmation des financements climatiques et d'accès direct aux ressources du GCF, avec un accent sur les actions climatiques liées à l'eau.
- Améliorer les cadres stratégiques de planification des investissements en eau résilients au climat, en développant des programmes d'investissement en eau.
- Développer les pipelines de projets nationaux, à travers l'élaboration de notes conceptuelles.
- Mettre en place une plateforme continentale de connaissances et d'investissement, pour faciliter l'apprentissage et les investissements en matière de sécurité de l'eau en Afrique.

L'appui à la préparation est mis en œuvre en collaboration avec l'Initiative d'Appui de l'AIP sur le Développement Climatique de l'Eau et la Transformation du Genre (AIP WACDEP-G).

L'objectif global de l'AIP WACDEP-G est de transformer les inégalités de genre à grande échelle, en promouvant une planification, une prise de décision et un développement institutionnel transformateurs en matière de genre pour les investissements en eau résilients au climat.

3. Objectif de la mission

L'objectif de la mission est d'appuyer le renforcement des capacités des parties prenantes tunisiennes matière de programmation et d'engagement avec le Fonds Vert pour le Climat (GCF), y compris à travers l'analyse des besoins en renforcement de capacités pour la consolidation de l'engagement de la Tunisie avec le GCF et l'organisation des ateliers de formation. La mission ciblera l'Autorité Nationale Désignée (AND), les potentielles Entités d'Accès Direct (EAD), les potentielles Entités d'Exécution (EE) et acteurs clés (secteur privé, société civile, etc.).

4. Description des activités

Le consultant est appelé à appuyer le renforcement des capacités des acteurs clés concernés par l'initiation, la planification, la mobilisation des fonds et la mise en œuvre des activités financées par le GCF. Il s'agit essentiellement de :

- 1- **Effectuer une analyse des parties prenantes concernées** : Il s'agit d'identifier les acteurs concernés par les activités financées par le GCF couvrant les trois catégories : les membres de l'AND, les potentielles entités d'accès direct (EAD) et les autres acteurs (EE, et autres).

Le consultant précisera les rôle et responsabilités de chacune des parties prenantes en lien avec l'accès aux financements du GCF.

- 2- **Réaliser des interviews avec les parties prenantes identifiées** en utilisant les outils (questionnaires) développés par l'expert renforcement des capacités du GWP SA pour chacune des catégories des acteurs.

- 3- **Elaborer un rapport d'analyse des besoins en renforcement des capacités et le plan de développement des capacités y associé.** Le rapport détaillera les résultats de l'évaluation des capacités de chacune des catégories des acteurs, les besoins en renforcement des capacités identifiés et les actions recommandées. Le consultant développera un plan de développement de capacités global qui contiendra les activités à mener dans le cadre de ce projet (plus précisément les trois ateliers de formation) ainsi que toutes les autres activités nécessaires pour répondre aux besoins identifiés.

De plus, le Consultant détaillera les activités à mener dans le cadre des trois ateliers de formation à réaliser par le projet (thèmes, durée des ateliers, sessions proposées, etc.).

- 4- **Appuyer l'organisation des trois ateliers de formation** : Le consultant contribuera à l'organisation des trois ateliers de formation inscrits dans le plan de développement des capacités, y compris l'identification des participants, la préparation de la note conceptuelle, l'agenda, et les évaluations pré et post ateliers. Les formations seront délivrées par les experts spécialistes du GWP. En fonction de l'expertise dont il/elle dispose, le consultant sera appelé à animer certaines sessions des ateliers. Le Consultant sera chargé de la préparation des rapports des ateliers.

5. Livrables attendus

Le Consultant devra fournir les livrables suivants qui sont directement liés aux activités décrites ci-dessus :

- Livrable 1 : Rapport d'évaluation des besoins en renforcement des capacités,
- Livrable 2 : Plan de développement des capacités pour les acteurs ciblés,
- Livrable 3 : Rapport des ateliers de formation y compris les évaluations pre et post ateliers

6. Rapportage

Le Consultant travaillera sous la supervision du Coordinateur Technique National. La prestation de services sera exécutée, et son achèvement sera déterminé, à la satisfaction et à l'approbation des livrables par le Chargé de Programmes à l'Unité de Coordination du GWP SA et le Secrétaire Exécutif du GWP-Med.

7. Prix du contrat, durée et calendrier de paiement

La rémunération maximale pour cette mission est **de 5 500 USD**. Ce montant inclut tous les autres frais, y compris les déplacements locaux, les impôts sur le revenu et tout autre montant à payer ou coût pouvant être nécessaire à la réalisation du travail/service, y compris la TVA.

La durée totale du contrat sera de 6 mois maximum après la signature du contrat.

Les paiements seront effectués après acceptation et vérification des livrables, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Livrable	Echéance	Paiement
Livrable 1 : Rapport d'évaluation des besoins en renforcement des capacités	4 semaines après signature du contrat	30 %
Livrable 2 : Plan de développement des capacités pour les acteurs ciblés	4 semaines après signature du contrat	
Livrable 3 : Rapport des ateliers de formation y compris les évaluations pre et post ateliers	6 mois après signature du contrat	70%

8. Critères de disqualification ON/OFF

Pour plus de détails sur la disqualification ON/OFF, veuillez-vous référer à l'appel d'offres.

9. Qualifications et expérience

Les qualifications requises sont présentées ci-dessous. Le fait de ne pas fournir les qualifications minimales requises est considéré comme un motif de disqualification. Les qualifications supplémentaires par rapport au minimum requis par catégorie recevront une note supplémentaire dans le cadre de la procédure d'évaluation décrite dans la section Critères d'attribution et procédure d'évaluation.

- Au moins un master ou expérience équivalente dans un domaine pertinent, tel que la gestion des ressources en eau, le changement climatique, sciences de l'environnement, économie, finances, aide au développement ou domaines connexes (obligatoire),
- Maîtrise de la langue française (obligatoire)
- Au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de changement climatique, de gestion de ressources en eau ou de ressources naturelles, de finance climatique ou domaine connexe (obligatoire),
- Minimum 1 projet d'évaluation des besoins en renforcement de capacités (souhaitée)
- Minimum 1 projet d'organisation et de facilitation d'ateliers de formation (souhaitée)
- Maîtrise de la langue anglaise (souhaitée)

10. Critère d'attribution et processus d'évaluation

Le critère d'attribution est l'offre économiquement la plus avantageuse compte tenu du meilleur rapport qualité/prix. Les offres qui répondent aux motifs d'exclusion et aux critères de sélection feront l'objet d'une évaluation supplémentaire, axée sur les exigences énoncées dans la section « Qualification et expérience », comme suit :

(1) Critères	(2) Pondération (w)	(3) Points de critère (c)	(4) Note= (2) x (3)
Au moins un master ou expérience équivalente dans un domaine pertinent, tel que la gestion des ressources en eau, le changement climatique, sciences de l'environnement, économie, finances, aide au développement ou domaines connexes (Obligatoire – ON/OFF)			
Maîtrise de la langue française (Obligatoire-ON/OFF)			

Au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de changement climatique, de gestion de ressources en eau ou de ressources naturelles, de finance climatique ou domaine connexe (Obligatoire – Evalué)	25%		
Minimum 1 projet d'évaluation des besoins en renforcement de capacités (Souhaité-Evalué)	15%		
Minimum 1 projet d'organisation et de facilitation d'ateliers de formation (Souhaité - Evalué)	15%		
Maitrise de la langue anglaise (Souhaité-On/OFF)	10%		
Total	100 %		

Le non-respect des qualifications minimales requises est considéré comme un motif de disqualification.

Chaque section/critère d'évaluation est évalué de manière autonome. Le score final de chaque critère d'évaluation est obtenu en multipliant sa note par le facteur de pondération correspondant. Le score global de l'offre technique est la somme des scores finaux de toutes les sections/critères d'évaluation.

Le score global de l'offre technique est calculé selon la formule suivante :

$$B_i = w_1 \times c_1 + w_2 \times c_2 + \dots$$

Pour le score global qui déterminera le classement des offres, l'évaluation technique sera pondérée à **80 %**, et l'offre financière à **20 %**.

Le classement final des offres les plus avantageuses sera effectué selon la formule suivante :

$$\Lambda_i = 0,8 * (B_i/B_{max}) + 0,2 * (K_{min}/K_i)$$

Où :

- **B_{max}** : le score maximum obtenu par la meilleure des offres techniques reçues
- **B_i** : le score de l'offre technique
- **K_{min}** : le coût de l'offre financière la moins chère
- **K_i** : le coût de l'offre financière considérée

L'offre la plus avantageuse est celle qui présente la plus grande valeur de **Λ**.

En cas d'égalité des scores globaux, la proposition retenue sera celle dont la proposition technique a obtenu la note la plus élevée.

11. Suivi et contrôle des progrès

Mme Sondos Njoumi et Mme Sarra Touzi assureront la supervision et l'orientation du côté de l'équipe de projet.

12. Lieu de travail

L'affectation est à domicile en Tunisie.

13. Termes et conditions

- **Langue**

Les livrables seront préparés dans leur version provisoire et finale en Français. La version finale sera préparée aussi en anglais. Le Consultant tiendra en compte dans son offre les coûts afférents à la traduction.

- **Soumission des données, rapports et autres documents produits**

Toutes les données primaires, rapports et autres documents produits dans le cadre de cette mission devront être mis à disposition du GWP-Med et des institutions concernées, en format électronique. Toutes les données acquises et tous les produits développés au cours de la mission seront la propriété du Projet et ne pourront être utilisés par le Consultant sans autorisation écrite préalable.

- **Révision et assurance qualité**

Une évaluation approfondie du travail du Consultant pendant la mise en œuvre de la mission, ainsi qu'une révision complète des livrables, pourra être effectuée par un expert externe indépendant ou une équipe d'experts. Le Consultant devra examiner attentivement et intégrer toutes les observations ou recommandations pertinentes fournies par le(s) évaluateur(s) dans les versions finales des livrables.